

Option EPS

de la 2nde à la Terminale



OBJECTIFS DE LA FORMATION



L'option E.P.S. est une matière facultative, que les élèves choisissent à l'entrée en seconde. Dès lors la participation aux cours est obligatoire comme pour tout enseignement. L'élève s'engage pour 3 années de formation en vue de la validation des compétences travaillées durant ces 3 ans.

Il est toutefois possible d'intégrer l'option EPS durant les classes de premières et/ou de terminales ».

Pour l'option EPS, l'équipe des professeurs du lycée Notre-Dame a fait le choix d'ouvrir le champ d'enseignement à des activités non programmées dans l'enseignement obligatoire :

kayak, natation, V.T.T., musculation, course d'orientation, tir à l'arc , volley-ball et biathlon.

LA FORMATION

En Seconde :

Nous effectuons un stage d'une semaine « activité de pleine nature » à la base nautique départementale de Guerlédan à MUR de BRETAGNE afin de découvrir et pratiquer les activités de plein air : kayak, canoë, VTT, escalade, course d'orientation.

En Première :

Le stage s'oriente vers l'activité surf en baie d'AUDIERNE (29) avec une formation complémentaire aux premiers secours (PSC1) validée par les enseignants d'EPS diplômés.

En Terminale :

Le stage se déroule à BENODET, dans le centre UCPA du Letty pour s'ouvrir aux activités nautiques, planche à voile, catamaran, stand up paddle.

A NOTER



Cette option représente un coût important que l'établissement ne peut prendre en charge.

Dans un souci de transparence et de clarté l'établissement a choisi de lisser le coût annuel de toutes les activités pendant 3 ans :

les 3 stages d'une semaine,
les entrées pour la piscine ,
les locations de kayak
et les animateurs,
les déplacements, etc...

**soit un coût de 35 euros mensuel.
Des actions visant à alléger les coûts sont organisées par l'établissement.**



Référents de la section : Samuel COJEAN | cojeans1@notredameguingamp.fr
Didier PENNEC | pennecd@notredameguingamp.fr



ENGAGEMENTS



La pratique de ces activités exige un travail en autonomie, de par leur nature. Le respect des règles de sécurité qu'elles supposent, lorsque les élèves, bien informés des conditions d'évolution, sont amenés à ne plus être dans le champ visuel de l'enseignant, est très important.

C'est le cas notamment lors des stages où la responsabilité de l'enseignant est fortement engagée, jour et nuit. (Temps de déplacements, temps de changement de tenue, de préparation du matériel, temps d'écoute et d'attention, respect des horaires, des consignes de travail et de sécurité, activités sur l'eau, sur mer, en altitude etc...).



Vu la démarche volontaire de l'engagement pour cet enseignement il est important de pouvoir compter sur les élèves à propos des exigences minimales que sont : attention, respect, ouverture aux autres, politesse, état d'esprit de coopération, franchise, responsabilisation de ses actes vis-à-vis de l'enseignant, des autres élèves, des matériels, des règles de sécurité, des personnels mis à disposition (maître-nageur, animateurs diplômés d'état en kayak, VTT, escalade, surf, randonnées en montagne ; personnel d'entretien de toutes les structures ...).



Cette option EPS s'adresse aux élèves curieux, désireux de s'ouvrir à des activités nouvelles, de s'éprouver physiquement, techniquement et de vivre des expériences de vie de groupe à travers les stages annuels de pleine nature.

PSC 1

